## Soutien à la première reconstitution du Fonds vert pour le climat

**Organisme :** Affaires Mondiales Canada

**Numero de projet :** CA-3-P008176001

**Lieu :** Afrique, régional, Indes occ., régional, Amérique N. & C., régional, Amérique du Sud, régional, Asie, régional, Océanie, régional, Europe, régional

**Agence executive partenaire :** Fonds vert pour le climat

**Type de financement :** Don hors réorganisation de la dette (y compris quasi-dons)

**Dates :** 2020-03-26T00:00:00 au 2046-12-31T00:00:00

**Engagement :** 168000000.00

**Total envoye en $ :** 168000000.0

**Description :** La première reconstitution du Fonds vert pour le climat (FVC 1) vise à consolider le portefeuille existant du Fonds vert pour le climat (FVC) pour approfondir le soutien aux initiatives de transformation clés retenues par les pays dans chacun de ses huit domaines de résultats (production énergétique et accès à l'énergie; transport; bâtiments, villes, industries et appareils électroménagers; forêts et utilisation des terres; santé, sécurité alimentaire et sécurité de l'approvisionnement en eau; moyens de subsistance des personnes et des communautés; écosystèmes et services écosystémiques; infrastructures et environnement bâti) pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. L'Accord de Paris s'efforce d'amener toutes les nations à faire cause commune pour entreprendre des efforts ambitieux de lutte contre les changements climatiques et d'adaptation à ses effets, avec un soutien accru pour aider les pays en développement à participer à ces efforts. L'Accord vise à limiter l'augmentation de la température mondiale à bien moins de 2 degrés au dessus des niveaux préindustriels, et à poursuivre les efforts pour limiter l'augmentation de la température à 1,5 degré. Le FVC est le plus grand fonds mondial dédié à aider les pays en développement à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à améliorer leur capacité à répondre aux changements climatiques. Mécanisme financier de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, il constitue l'un des principaux mécanismes permettant aux pays développés de respecter l'engagement pris dans le cadre de l'Accord de Paris de soutenir les efforts d'atténuation et d'adaptation dans les pays en développement. Les programmes du FVC sont mondiaux, mais une attention particulière et prioritaire est accordée aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et à l'Afrique. Parmi les activités du projet : 1) aider au moins 10 millions de personnes dans les pays en développement les plus pauvres et les plus vulnérables à s'adapter aux effets du changement climatique; 2) réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 200 millions de tonnes.

## Transactions

**Date :** 2020-03-26T00:00:00**Type :** Engagement **Montant :** 168000000.00

**Date :** 2020-03-31T00:00:00**Type :** Déboursé **Montant :** 35410000.00

**Date :** 2021-01-26T00:00:00**Type :** Déboursé **Montant :** 14590000.00

**Date :** 2022-03-31T00:00:00**Type :** Déboursé **Montant :** 118000000.00